

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité 14 février 2024

Espaces de discussion linéaire et numérique

La direction a précisé en entrée de point que le principe avait été rappelé au début des 2 réunions : il n'y aurait pas de compte rendu rédigé mais juste une synthèse des points à améliorer. Pour le linéaire, un tableau pourra être présenté lors de la prochaine instance, avec des actions pouvant être mises en œuvre, et d'autres qui n'auront pas été retenues.

Sur le numérique, en revanche, les interlocuteurs ne sont pas arrivés à un consensus à la fin. Peut-être faut-il une suite, une 2^{ème} réunion. Le jour de l'instance, le sujet n'était pas tranché.

Rapprochement avec France Bleu

Les 2 directions régionales se sont rencontrées : directeurs régionaux, rédacteurs en chef, responsables de programmes + un cadre technique,

L'idée était de pouvoir échanger sur les projets éditoriaux, les possibilités de travail en commun (par exemple sur la St Nicolas ou sur le Livre sur la Place), ou sur les partenariats. Certains pourraient être démarchés ensemble, pour être plus forts, sachant que nous ne travaillons pas exactement de la même façon : France Bleu, par exemple, propose souvent des compensations éditoriales.

Sur le Livre, par exemple, les organisateurs attendent davantage d'exposition nationale, et n'excluent pas des partenariats avec d'autres acteurs privés.

C'est plus facile de partir sur des partenariats « programmes et com », plutôt que sur l'info (où il reste des questionnements).

Parmi les possibilités évoquées, il y a celle d'un rapprochement autour de la fête de la mirabelle pour la fin de l'été. Aussi sur le sujet de la biodiversité à Metz début juin.

Pour la rédactrice en chef, *"les contours de la collaboration ne sont pas encore très clairs."*

Pour la directrice régionale, *"ce qui est difficile en Lorraine, par rapport à l'Alsace, c'est qu'il n'y a pas de matinales."*

Une fois par mois, il y aura une journée thématique commune, mais *"chacun chez soi"*, avec des renvois de l'un vers l'autre.

Locale de Metz

Deux réunions se sont déjà tenues : une première pour une « prise de contact », et une deuxième qui a permis d'entériner une orientation (sur la zone de couverture sur un territoire un peu plus étendu, et les moyens restant identiques). Sur le projet, même si les attentes pouvaient différer entre ceux plus favorables à du magazine et d'autres souhaitant une locale d'actu, un consensus a été constaté pour une édition restant d'actu.

Une prochaine réunion est prévue le 12 mars prochain, pour évoquer le projet éditorial.

Un autre consensus a été constaté sur le fait qu'au vu de toute l'actu sur cette zone, il manque une équipe d'actu 57. L'exemple de la Champagne Ardenne a été cité, avec le choix d'implanter une 2^{ème} équipe complète dans les Ardennes. La direction a répondu qu'il n'y avait pas de mobilité forcée dans l'entreprise, et que cela ne pouvait donc se faire que suite à des mobilités ou départs à la retraite au sein du BRI pour pouvoir redéployer des emplois à Metz.

La direction a ajouté qu'elle souhaitait qu'il y ait le moins de différence possible entre ce que le collectif souhaite, et ce qu'il peut réellement faire.

Organisation de l'activité

Durant l'arrêt de la RCA en lien avec le service organisation, la rédactrice en chef a pris le relais sur le planning des journalistes.

Pour rappel, il n'est pas évident de trouver des RCA remplaçants, et a fortiori en capacité de s'investir sur le planning.

Le sujet de la double présentation le soir (qui est maintenue) est évoqué. **Les élus soulèvent le fait qu'il y a des répercussions sur d'autres salariés.**

La rédactrice en chef a répondu à cela que le sujet était en réflexion, et l'est toujours, dans un contexte où l'organisation provisoire suite au protocole de sortie de grève dure plus longtemps qu'initialement prévu. « Ce qui est sûr, c'est qu'on ne fait pas sauter l'existant sans un projet fiable derrière ».

Sur la surcharge de travail des RCA, la direction a rappelé qu'ils étaient invités à renseigner leurs RIA, et pouvoir récupérer selon les dispositions prévues par l'accord collectif.

Sur l'emploi récurrent d'un ancien RCA sur des fonctions de RCA, la rédactrice en chef a expliqué qu'il lui avait précisé qu'il y prenait toujours un certain plaisir et qu'il pouvait donc être sollicité en cas de besoin.

Enfin, suite au départ en retraite d'une ancienne rédactrice en chef, dont l'action sur les prévisions est précieuse, il a été précisé qu'elle était en surnombre, et que son poste ne serait donc pas remplacé.

Les scriptes

On a actuellement recours à des scriptes CDD.

Une scripte est toujours en arrêt, à son retour une doublure sera mise en place.

Concernant le poste en consultation, nous sommes passés au stade des candidatures externes : il y a eu des personnes, mais qui sont très loin du métier de scripte. Néanmoins 2 candidatures paraissent intéressantes.

L'idée est donc l'inscription d'une personne au cursus n°11 « formation scripte sous Open Media ». Et que la 2ème personne puisse faire de même, sans doute au mois d'avril.

Il y a certes la volonté de pouvoir pourvoir ce C.D.I. mis en consultation, mais aussi augmenter notre vivier de CDD, qui plus est, avec des personnes vivant dans la région.

Vivier CDD

La direction a précisé aux élus que dès que des CDD sont recrutés en CDI, elle recherche des nouveaux CDD. Exemple récent après les recrutements de 2 monteurs !

Il y a aussi les alternants qui, à la fin de leur alternance, peuvent intégrer le vivier des CDD.

Pour les élus, il y a un manque d'anticipation dans la planification des monteurs CDD par rapport à d'autres régions. La direction a expliqué que les régions qui anticipent davantage sont celles qui manquent de monde sur certains métiers (comme la Champagne Ardenne, par exemple, avec les OPS).

L'état des discussions sur la faisabilité des semaines à 4 jours

Pour le moment, suite au protocole de sortie de grève, une étude a été engagée avec quelques métiers directement impactés par la fabrication des éditions ICI (RCA, responsable d'édition, chef d'édition, présentateur, scripte, cadre technique, vidéo, OPV, OPS). Ces métiers ont été choisis en raison du fort impact du projet Tempo, mais il est prévu que d'autres métiers soient examinés par la suite.

Une équipe dédiée, au niveau central, a été constituée pour piloter et mettre en place cette étude dans toutes les antennes, d'en faire une consolidation puis une synthèse globale.

Dans chaque antenne, une réunion va se tenir pour examiner les données (avec le directeur régional, la DRH, un élu RP et les DS des organisations signataires). Pour la Lorraine, cette réunion est prévue le 13 mars. L'objectif sera de pouvoir effectuer des projections de ce qui est faisable, et combien cela coûterait en ETP.

Le questionnaire envoyé aux personnels concernés par l'étude avait pour but de mettre en lumière les contraintes et les conséquences possibles du passage à 4 jours par semaine, différentes d'un métier à l'autre et d'une antenne à l'autre. Sachant que, à ce jour, le dogme est que cela entre dans l'enveloppe des + 60 ETP attribués pour le projet ICI ! Ce qui veut dire que des scénarii qui se révéleraient trop coûteux en ETP ne seraient pas retenus. Tout cela méritera néanmoins d'être rediscuté, car ce sujet d'organisations de travail à 4 jours est directement lié au projet ICI. Que se passerait-il s'il devait être avéré que ces semaines à 4 jours posent problème dans telle ou telle antenne ?

A ce stade, il ne s'agit évidemment que d'une étude : il n'y a aucun engagement des salariés s'ils décident être prêts à accepter telle ou telle disposition. Le questionnaire permet juste de savoir ce que les salariés d'un collectif précis seraient prêts à accepter ou pas pour pouvoir passer à 4 jours.

La suite de la délégation d'enquête paritaire

La direction a finalement accepté de proposer que le travail de la délégation se poursuive en l'absence d'un des membres de la direction (en arrêt maladie depuis décembre).

L'idée est de pouvoir programmer des temps plus fréquents mais plus courts.

Point absentéisme

Le point a été reporté à l'instance de mars.

La direction a néanmoins souhaité exposer un fait suite aux débats sur les déclarations d'AT à la sécurité sociale : lorsqu'un courrier de contextualisation est établi, le salarié est au courant et a connaissance de ce courrier, qui est déposé sur le site de la CPAM. Cette dernière peut souhaiter demander des précisions, et chaque partie a alors accès à ce qui est envoyé par l'autre.

Dispositions par rapport au plan vigipirate

Au niveau de l'alerte, nous sommes descendus d'un cran, passant de « urgence attentat » à « sécurité renforcée ». Il n'y a désormais plus besoin d'un 2^{ème} gardien à la grille d'entrée.

Concernant les fiches réflexes, la rédaction reste cependant la même.

Deux nouvelles fiches ont été rédigées.

A l'occasion de ce point, il a été précisé que c'est le chef d'établissement qui prend la responsabilité de l'évacuation d'un site, si celle-ci s'avère nécessaire.

Évolution du duerp en raison de l'activité « drone »

Deux lignes vont être ajoutées dans notre « document unique d'évaluation des risques professionnels » suite à l'identification de 2 nouveaux risques :

- le risque de hauteur (si un drone venait à tomber)
- et un risque rattaché au bâtiment, par rapport à la charge des batteries (sachant qu'il ne faudrait pas que ces charges soient effectuées en permanence, et que le lieu en question devra être équipé d'un détecteur incendie).

Contribution à la partie nationale du 19/20

Comme la plupart des autres antennes, la Lorraine est invitée à proposer aussi la mise à l'antenne de la partie nationale du 19/20.

Lors de l'instance, il était proposé que nous assurions les semaines 14 et 15.

Au final, nous n'assurerons que la semaine 15, en l'occurrence la première semaine d'avril.

Pour les élus, il s'agit d'être sûr que l'antenne dispose des moyens nécessaires (notamment au niveau des scripts, dont la forte tension sur l'activité a provoqué plusieurs éditions mutualisées avec Champagne Ardenne).

La direction s'est voulue rassurante sur ce point. Les pré requis étaient effectivement que nous ayons les personnels...et ce sera le cas. Nous sommes donc capables de le proposer.

L'organisation sera bien composée de 3 scripts par jour en semaine et de 2 pour le week-end.

Et les personnels sont déjà réservés.

Prochaine réunion de l'instance le 14 mars en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**